



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 68165

Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation dans le recrutement d'internes inquiète à juste titre les étudiants et les candidats potentiels à ces postes. En effet, sur 4 800 postes ouverts et répartis équitablement par spécialité sur tout le territoire, seulement 4 500 candidats se sont présentés. Les postes non pourvus risquent de se retrouver dans des villes peu attractives. Certaines associations d'étudiants en médecine dénoncent cette situation ainsi que le manque de moyens pour la formation des médecins généralistes. Elles proposent notamment une nouvelle répartition géographique sur la base de 4 500 postes et, comme point de départ, une proportion de 56 % de spécialités. Ce dispositif devrait être complété par une évaluation de la répartition sur plusieurs années. En conséquence, il lui demande quelles sont ses propositions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68165

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6235